

Eléments financiers

Commission permanente
du 27/03/2023

N° 47743

Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°27587	APAE : 2023-SENSI004-1 ENS - ACQUISITIONS DE TERRAINS		
Imputation	21-738-2111-0-P433 Terrains nus(I)		
Montant de l'APAE	200 000 €	Montant proposé ce jour	1 240 €
TOTAL			1 240 €

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT**

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes

Séance du 17 Novembre 2022

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 14/11/2022
Date d'affichage : 14/14/2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, VALLÉE Pierrick, SEGONZAC Arlette, PELHATE Denis, CARIS Sylvie, ARONDEL Régis, BALARD Maryvonne, LOAËC Gwénaëlle, LEPAGE Jérôme, HOUSSAIS Isabelle, FAUCHON Pierrick, HOUSSAIS Isabelle et RESTIF Benjamin.

Absents excusés : ORY Patrick,

A été élu secrétaire : Régis ARONDEL

Délibération n°2022-76

Urbanisme : Echange de terrains avec le Département

Monsieur Le Maire explique que le département souhaite devenir propriétaire des chemins qui longent l'étang entre le bourg et le pont du Rachat. Cela concerne la parcelle ZP 26 ainsi que la parcelle qui suit (parcelle non numérotée au cadastre). Le département ne prendrait que la partie de la parcelle ZP 26 qui longe l'étang.

En échange, le département propose de céder à la commune les parcelles qui longent le camping soit les parcelles D 543, 544, 794, 783,785 et 794.

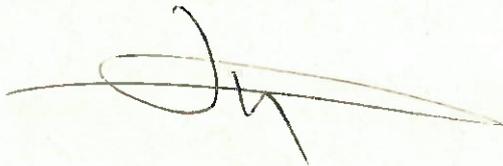
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

> **DECIDE** de céder la parcelle ZP 26, ainsi que celle non cadastrée qui suit, en échange des parcelles D543, 544, 783,785 et 794.

> **AUTORISE** Le Maire à signer faire toutes les démarches et signer tous documents relatifs à cet échange

Pour extrait conforme au registre dûment signé

Le Maire, Laurent DIVAY



Le secrétaire de séance, Régis ARONDEL

